

Conflit et politisation : des conflits politiques aux conflits de politisation

Christine GUIONNET (Université Rennes 1)
et Christian LE BART (IEP de Rennes)

Centre de recherches sur l'Action Politique en Europe (CRAPE)

L'expression « conflit politique » n'est simple qu'en apparence. Car qui dira à quelle condition un conflit (pour autant qu'on s'accorde sur le sens de ce premier terme) est politique ? La vie sociale est structurée par des conflits plus ou moins ordinaires entre élèves, entre voisins, entre collègues, entre bandes rivales, entre entreprises concurrentes, entre nations... Sont-ils (et dans quelle mesure) politiques ? Pour le politiste d'aujourd'hui, d'autant moins habilité à ignorer cette question que la discipline scientifique dont il relève s'appelle précisément science politique, l'usage du qualificatif « politique » est un piège. Le mot « politique » relève en effet du vocabulaire le plus ordinaire. L'inflation sémantique accompagne cette banalisation, au point de décourager toute recherche d'un sens vrai, d'un sens premier. On comprend la tentation d'un détour par le vocabulaire étranger, la trilogie *policy-politics-polity* permettant au politiste français d'à peu près sauver la face : le jardin à la française des définitions carrées fait oublier le jardin à l'anglaise des usages et des braconnages les plus désordonnés. Mais les acteurs sociaux ordinaires, peu au fait de la science politique académique, n'éprouvent aucune gêne à détourner les outils de celle-ci pour dissenter, sans craindre les accusations d'exercice illégal de la science politique, sur ce qui est politique et sur ce qui ne l'est pas.

Comment appréhender, dès lors, l'objet politique ? Deux postures scientifiques sont possibles : la première, substantialiste, consiste à ignorer ces usages ordinaires, « vulgaires », aurait dit Durkheim, et à plaider pour un sens savant préservé, en se désintéressant des usages ordinaires. La seconde, constructiviste, consiste au contraire à faire glisser la catégorie « politique » du registre de la science et de l'outil vers celui de l'objet à étudier. Pour répondre à la question du lien entre conflit et politisation, la seconde approche paraît beaucoup plus féconde, tant la démarche substan-

tialiste s'avère limitée dans des sociétés contemporaines saturées de politisation (1/). Face à de constantes entreprises de politisation et dépolitisation, il apparaît bien plus heuristique de poser la question du lien entre le positionnement des acteurs par rapport au « politique » et leur situation dans le champ politique institutionnel : dans quelle mesure les processus et discours de politisation ou dépolitisation contribuent-ils à modifier les rapports de force, les ressources, les identités et pratiques des acteurs en conflit, en concurrence dans le jeu politique institutionnel ? Cette problématique constructiviste nous permettra de montrer que le politique est un univers de légitimité dans lequel les acteurs vont puiser pour se positionner favorablement dans le monde social (2/). Ces jeux d'acteurs ne sont toutefois pas souverains : ils s'inscrivent en référence à un champ politique en évolution qui en détermine largement la fortune. Nous verrons alors que ce qu'il convient d'appeler la crise de la légitimité politique induit de nouvelles formes de stratégie de légitimation, fondées non plus sur la prétention à faire de la politique mais à l'inverse sur la prétention à s'en démarquer, soit en invoquant un idéal dévoyé par les évolutions contemporaines de la démocratie participative (faire de la politique autrement) (3/); soit pour tenter plus franchement encore d'imposer jusque dans le champ politique un ordre de légitimité alternatif, directement importé de la société civile (4/). Dans chacun de ces cas, les jeux sur la politisation/dépolitisation contribuent à légitimer et/ou à délégitimer les acteurs en concurrence, et à refaçonner leurs positionnements respectifs par rapport au champ politique institutionnel. Mais les entreprises de construction et déconstruction des frontières du politique comportent parfois de fortes ambivalences, susceptibles de générer des rapports de force très instables.

Les impasses du substantialisme et de la caractérisation savante du politique

Un acquis fondamental de l'anthropologie tient dans le constat de la relativité des choses du politique. Diversité des régimes, bien sûr, diversité plus fondamentale des types d'organisation sociale, diversité surtout des formes de régulation politique. Cette dernière expression, par son imprécision même, permet de mettre en regard des formes très diverses de régulation des conflits : ceux-ci sont-ils le fait d'autorités séparées ? Ces autorités ont-elles le pouvoir de punir ? De trancher ? D'arbitrer ? Ou bien en restent-elles au stade de la médiation, sans pouvoir de coercition ?

La mise en comparaison de ces diverses formes d'organisation, leur mise en équivalence, supposent la référence à une catégorie englobante. C'est ici qu'intervient la notion de « politique ». Pour les anthropologues

fonctionnalistes en particulier, la politique renvoie à des fonctions sociales de régulation. Ces fonctions sont nécessaires : à défaut, la société sombre dans le chaos. En ce sens, il n'y a donc pas de société sans politique. « Dans la conception structuro-fonctionnelle qui prévaut chez Evans-Pritchard et la majorité des anthropologues britanniques, le politique est ce qui assure l'indispensable unité de la structure sociale¹ ». En revanche, les formes d'organisation de cette régulation peuvent être infiniment variables, au gré des arbitrages sociétaux.

Ainsi référée à la régulation sociale (quels sont les mécanismes qui empêchent une société de se réduire à la guerre incessante de tous contre tous ?), la notion de politique est un outil théorique dont le traitement relève de ce que Durkheim appelle l'exercice de définition préalable. Le chercheur parle en premier, pose sa définition du politique, sans s'attarder à écouter les acteurs qu'il s'est donné pour objectif d'étudier. Lui seul sait ce qu'est la politique : ainsi armé, il peut aborder le terrain pour partir en quête d'un politique qu'il ne sait pas où localiser mais dont il ne doute pas de l'existence : il n'y a pas de société sans régulation sociale, même si les formes que prend celle-ci sont multiples.

C'est par exemple la posture qu'adopte Georges Balandier (1984) dans son *Anthropologie politique* publiée pour la première fois en 1967. Influencé par le fonctionnalisme, par exemple celui de Radcliffe-Brown, il se donne pour fonction le « repérage » du politique², celui-ci étant défini en référence à « deux groupes de fonctions : celles qui fondent ou maintiennent l'ordre social en aménageant la coopération interne [...] ; celles qui garantissent la sécurité en assurant la défense de l'unité politique »³. Le politique existe si et seulement si ces deux fonctions sont remplies : peu importe que le mot « politique » existe ou non dans la société en question, peu importe qu'il existe ou non une famille d'institutions séparées spécifiquement vouées à l'accomplissement de ces fonctions. L'anthropologie politique a pour but « la détermination du politique qui ne lie ce dernier ni aux seules sociétés dites historiques ni à l'existence d'un appareil étatique »⁴. Elle « identifie les institutions politiques, dans les sociétés dites primitives, à partir des fonctions assurées ». De même, « l'analyse met en présence d'institutions proprement politiques (ainsi, l'appareil de la royauté) et d'institutions multifonctionnelles utilisées dans certaines circonstances à des fins politiques »⁵. L'État peut ne pas exister :

1. Marc ABÉLES et Henri-Pierre JEUDY, (dir.), *Anthropologie du politique*, Paris, A. Colin, 1997, p. 10.
2. Georges BALANDIER, *Anthropologie politique*, Paris, PUF, 1984, p. 29.
3. *Ibid.*, p. 19.
4. *Ibid.*, p. 9.
5. *Ibid.*, p. 19.

il existera nécessairement des équivalents fonctionnels qui assureront, autrement, les mêmes fonctions de régulation sociale.

Dans son *Analyse des systèmes politiques* (1973), Jean-William Lapierre emprunte la même démarche. Il définit a priori ce qu'il appelle le « système politique ». « Un système politique est l'ensemble des processus de décision qui concernent la totalité d'une société globale. » « La définition doit être telle qu'elle s'applique à des sociétés très diverses, y compris celles dont l'organisation ne comporte aucun organe (groupe ou individu) spécialisé dans l'activité politique, ou même dont la culture ne comporte pas de vocabulaire spécialement politique ni de symboles proprement politiques, ce qui est le cas de certaines sociétés dites archaïques⁶. »

Les politistes contemporains, lorsqu'ils inscrivent leur démarche en référence aux sciences sociales (sociologie, histoire, anthropologie) insistent davantage sur la sociogenèse du champ politique, en particulier dans le cas des sociétés occidentales. Ils analysent la façon dont le champ politique s'est constitué, autonomisé, professionnalisé. À l'image de Jacques Lagroye dans son manuel de *Sociologie politique*, ils ne renoncent pas pour autant à toute définition préalable et donc à tout substantialisme. Citons Jacques Lagroye, dans l'édition de 2002 :

« Ailleurs, en d'autres temps, en d'autres lieux, le "politique" (à savoir ce que nous appelons ainsi pour diverses raisons) a pris d'autres formes, et ne s'est pas distingué de la même manière des autres ordres d'activités : parfois même, il n'a pas été appelé ainsi. Il convient donc de définir assez précisément ce qu'on nomme "politique". »

« On qualifiera un gouvernement de *politique* lorsqu'il concerne l'ensemble des individus et des groupes (familles, clans, parentèles, etc.) qui forment une société organisée, disposant d'un territoire pour y exercer toutes sortes d'activités, et appliquant des règles de vie communes [...]. Bref, on peut parler d'activités politiques quand des membres de la société [...] parviennent à contraindre tous les autres à régler leurs différends selon des procédures imposées⁷. »

La place accordée, dans l'ouvrage, à ce jeu de définitions préalables demeure pourtant très limitée. Elle ne déborde guère les quelques développements initiaux concernant les sociétés traditionnelles, et dès qu'il s'agit d'étudier les sociétés structurées par un champ politique institutionnel développé, la perspective constructiviste paraît au contraire s'imposer, pour inviter à considérer comme « politique » ce que la société

construit comme tel⁸. Comment comprendre ce traitement distinct ? La posture substantialiste, organisée autour de la définition préalable du politique, n'est en réalité tenable que si les chercheurs sont en mesure de monopoliser l'usage (l'usage légitime, sinon l'usage de fait) de la catégorie « politique ». C'est parfaitement le cas pour les sociétés qui ignorent le mot. Mais ça ne l'est plus dans nos sociétés occidentales contemporaines, au sein desquelles un constructivisme diffus (incertitude généralisée sur ce qui est politique et ce qui ne l'est pas) ébranle toute certitude. Il suffit de repenser à mai 1968 pour apercevoir à quel point, dans nos sociétés, cette catégorie est devenue explicitement un terrain de lutte symbolique. Le terme « politique » s'est entre-temps chargé d'une très forte légitimité. Au terme d'un processus bien connu d'autonomisation du champ politique, il s'est opéré un transfert de sacralité au profit du politique qui fait de cet univers un gisement, sans égal dans les sociétés laïques, de légitimité. Sacralité du Suffrage Universel, de l'Intérêt Général, de l'État, des Élus du Peuple, du Président de la République, de la Loi... : un tel capital symbolique ne pouvait laisser indifférents les acteurs sociaux (individuels ou collectifs) en quête de légitimité. Les discussions autour du « qu'est-ce qui est politique ? » changent de statut : elles ne sont plus échange savant et exercice académique de classification ; elles deviennent compétition pour l'accès à une ressource symbolique rare. La tentation est forte, pour les chercheurs, de se retirer du jeu : non pour s'en désintéresser mais pour le prendre pour objet. Le politiste n'est alors plus celui qui formule des verdicts de « politicités » (ce serait s'engager dans les querelles de légitimité) ; c'est celui qui observe la production de ces verdicts et qui analyse ces querelles. Non seulement pour observer les stratégies des acteurs (qui dit quoi ? qui est autorisé à dire ce qui est politique ?) ; mais aussi pour étudier la façon dont ces stratégies troublent ou non l'ordre politique, y compris dans sa dimension la plus institutionnelle ? C'est ce que nous allons essayer de faire, en distinguant stratégies de politisation et stratégies de dépolitisation.

Le questionnement qui sera alors le nôtre s'apparente plus à l'énoncé d'un programme de recherche qu'à une série de conclusions définitives. La diversité des exemples mobilisés, que nous empruntons à nos travaux respectifs, peut certes donner l'impression d'un propos « multidirectionnel » ; mais elle devrait par ailleurs permettre de souligner l'intérêt et la fécondité de la posture de recherche pour laquelle nous militons. Il paraît

8. Voir les remarques sur « la spécialisation (et, d'une certaine manière, l'autonomisation) d'un champ d'activité désigné par le terme de "politique" » : *ibid.*, p. 77.

9. Ordre qui naturellement s'impose pour partie aux individus, lorsque les textes constitutionnels par exemple formulent, avec toute l'autorité symbolique et juridique que l'on sait, des définitions abruptes de ce qui est politique et de ce qui ne l'est pas.

6. Jean-William LAPIERRE, *Analyse des systèmes politiques*, Paris, PUF, 1973, p. 34.

7. Jacques LAGROYE, *Sociologie politique*, Paris, 2002, édition écrite en collaboration avec F. SAWICKI et B. FRANÇOIS, p. 23-24.

crucial d'analyser la façon dont certains acteurs sont perçus (et se perçoivent) comme politiques : le sont-ils parce qu'ils vivent *de et pour* la politique institutionnelle, ou pour d'autres raisons (proximité avec les appareils partisans, présentation de soi comme étant « politique », etc.) ? La question des frontières¹⁰ se pose par exemple pour les élus locaux, certes élus du peuple mais inégalement professionnalisés et parfois peu « politisés » : comment sont-ils perçus ? Comment se perçoivent-ils ? De même, à quelles conditions un journaliste, un haut fonctionnaire, un romancier, un juge, un cinéaste, un militaire, seront-ils dits « politiques » ? Même questionnement s'agissant des institutions : il est de peu d'intérêt pour celles que chacun s'accorde à classer comme telles (le Parlement, les partis politiques, le gouvernement...), mais il est très fécond s'agissant des institutions frontalières : conseil constitutionnel, conseil supérieur de la magistrature, conseil municipal... La liste est sans fin : à quelles conditions dit-on (et qui ? avec quels arguments ? avec quelles intentions ?) d'un livre ou d'un film qu'ils sont politiques ? D'un journal ? D'une élection locale ? D'un argument ? Et l'on aurait tort de croire que l'espace frontalier (celui autour duquel les débats de politisation sont les plus visibles) ne serait en ce domaine qu'un espace résiduel, pris entre deux continents qui seraient d'un côté l'*évidemment politique* et de l'autre l'*évidemment non politique*. C'est plutôt l'inverse : peu de choses échappent dans nos sociétés à la politisation (on se souvient du slogan de 68 : « tout est politique »). À l'inverse, les objets politiques *a priori* les mieux établis peuvent être dé-qualifiés, pour ne pas dire disqualifiés : ainsi du vote, comportement politique par excellence, mais, on le verra, parfois renvoyé à l'infra-politique.

(Se) politiser pour (se) légitimer (et dé-politiser pour dé-légitimer)

Le champ politique s'est construit comme gisement autonome de légitimité. Du fait par exemple de l'institutionnalisation du suffrage universel, les gouvernants ont pu faire l'économie d'un détour par le religieux pour affirmer leur droit à gouverner. Cette autonomisation du politique s'analyse également comme transfert de sacralité : ainsi le XIX^e siècle apparaît-il comme particulièrement riche en productions symboliques spécifiquement politiques (Droits de l'Homme, Démocratie, Volonté Générale, Loi, Constitution, Suffrage Universel...). Émerge alors une grandeur spécifiquement politique, dont les racines et les ressorts renvoient évidemment au religieux, mais qui s'en détachent au plan des principes. Le champ politique se construit donc comme gisement de

10. Sur cette notion de « frontières du politique » : Lionel ARNAUD et Christine GUIJONNET (dir.), *Les frontières du politique*, Rennes, PUR, 2005.

grandeurs : grandeur de l'élu du peuple, grandeur de la loi, grandeur de la constitution, grandeur du service public. Il n'est pas surprenant dans ces conditions que les acteurs sociaux les plus divers soient tentés d'inscrire leurs activités, leurs identités, leurs actions, en référence au politique. C'est pour eux une façon de se grandir, de se légitimer. L'Association des maires de France aime à rappeler que les élections municipales sont des élections politiques au sens premier du terme, puisqu'il s'agit de déterminer qui dirigera la cité. De même verra-t-on le secrétaire général du Parti Socialiste, à l'approche du Congrès, en appeler à ce que les militants *fassent de la politique*. Sous-entendu : les querelles de personnes, les problèmes de leadership, tout ce qui réduit la politique à un spectacle médiatique doit être banni. Ne reste que la vraie, la grande politique, celle par laquelle les militants se réunissent pour décider de l'avenir et pour formuler un projet de société.

La politisation est ainsi une forme classique de montée en généralité qui permet d'opérer un glissement du singulier vers le collectif. Une cause peut ainsi être qualifiée par ceux qui la portent de « politique » pour prévenir toute accusation de corporatisme, d'égoïsme, d'enfermement dans l'intérêt particulier. C'est une constante de l'action collective que cette traduction dans le langage de l'intérêt général (et de la politique) des revendications les plus singulières.

Un exemple de ces processus peut être fourni par la catégorisation des livres politiques¹¹. Les auteurs se réclament volontiers de cette étiquette pour échapper aux accusations de petitesse ou d'étroitesse : prétendre faire ou avoir fait un « livre politique », c'est s'élever au-dessus du simple témoignage, du simple diagnostic, du simple récit, de la simple propagande. Sont implicitement sollicités des clivages et des hiérarchies symboliques qui réactivent la croyance en la grandeur intrinsèque de la politique, sphère d'activité supérieure aux autres. Dans la culture politique française tout particulièrement, la valorisation du politique va de pair avec la dévalorisation du commerce, de l'économie, du capitalisme. L'intérêt général est placé au-dessus de l'intérêt individuel, le public au-dessus du privé, etc. Écrire un livre politique est une activité noble si c'est une façon de faire de la politique au sens premier du terme : diagnostiquer des problèmes, proposer des solutions, donner sens aux évolutions sociales, construire des références communes...

Implicitement se construit et se réactive le clivage entre la vraie politique, noble et grande, activité élevée par excellence, et la petite

11. Voir Christian LE BART, « La construction sociale du genre "livre politique" », in Lionel ARNAUD et Christine GUIJONNET, *Les frontières du politique*, Rennes, PUR, 2005, p. 27-48 ; « L'écriture comme modalité d'exercice du métier politique », *Revue Française de Science Politique*, février 1998, p. 76-96.

politique, étroite et mesquine, la politique politicienne. On voit s'esquisser un axe vertical interne au genre livre politique, en référence auquel les auteurs développent leurs stratégies de légitimation. Ainsi s'établit la coupure entre les vrais politiques (professionnels) et les simples amateurs (électeurs, élus locaux), entre le vrai débat politique (contradictoire, éclairé) et le faux débat démocratique (à sens unique, gâché par les petites phrases et les effets médiatiques), entre les vraies élections (au suffrage universel) et leur parodie (candidatures officielles, accès restreint aux médias, trucage des urnes). On voit par exemple, à l'approche des élections présidentielles, les candidats pressentis (ceux que l'on appelle communément les « présidentiables ») se livrer à l'exercice qui consiste à publier un ouvrage qui attestera de leur préséance : posture de surplomb, convocation de figures mythiques (la France, le peuple français...), capacité à balayer l'ensemble des secteurs et à les articuler en un supposé « projet de société », etc. Tous en appellent alors à la légitimité première du politique en démocratie. Tous récusent les formes dégradées de l'activité politique, enfermées dans le corporatisme, l'esprit partisan, la compétence simplement sectorielle, le court terme, le marketing électoral. Tous insistent sur l'irréductibilité du métier politique au rôle de haut fonctionnaire, ou de spécialiste pointu. Au total, c'est une double grandeur qui est revendiquée : grandeur de la vraie politique contre ses formes dégradées ; grandeur de la politique contre des activités moins nobles (économie, administration, journalisme).

Si bien qu'au total, on ne peut guère opposer à cette grandeur revendiquée que des grandeurs radicalement alternatives, empruntant à des mondes très éloignés du politique. Ainsi peut-on moquer le discours politique du point de vue littéraire. La grandeur propre au monde de l'art s'oppose terme à terme à celle du politique, aucun des deux mondes ne peut prétendre récuser l'autre. Un vrai écrivain peut moquer le livre politique dans son principe-même, y voyant la négation de toutes les grandeurs qui fondent la littérature contemporaine (introspection, absence d'arrière-pensées « sociales », sincérité, primat de la forme sur le fond...). En dehors de ce cas-limite, la politisation sert bien la légitimation. Lorsqu'un maître rappelle son rôle éminemment politique, il ne se réfère pas aux luttes partisans toujours suspectes de stérilité mais à la noblesse première du suffrage universel et de la décision d'intérêt général.

Le même processus s'observe en sa forme symétriquement inversée : de même que la politisation peut servir la légitimation, la *dépolitisation* peut susciter une forme de *dé légitimation*. Si en effet se politiser (politiser sa personne, son œuvre, son activité, son rôle), c'est travailler à sa propre légitimation, la réciproque est tout aussi vraie : dépolitiser autrui peut

contribuer à le fragiliser, le rapetisser. La construction discursive consistant à dépolitiser un acteur avec lequel on est en conflit ou un comportement que l'on cherche à stigmatiser constitue une stratégie assez classique dans le jeu politique français.

On en trouve déjà des manifestations au XIX^e siècle, c'est-à-dire précisément au moment où s'affirme avec éclat la prétention à construire un ordre de grandeur nouveau lié à la politique, irréductible aux grandeurs concurrentes (la religion, la science, l'art...). Ainsi les élites au pouvoir dévalorisent-elles comme non politiques à la fois l'abstention électorale (ce qui est évidemment très discutable) et, ce qui l'est encore davantage, le vote d'opposition. Dans les années 1830, il est frappant de constater combien l'abstention, pourtant en partie clairement liée à une volonté d'opposition politique chez les légitimistes (les électeurs devaient en effet accepter de prêter serment à Louis-Philippe avant de voter), n'est jamais présentée comme politiquement significative, mais au contraire toujours comme l'expression d'une immaturité du corps électoral¹². De même, les votes blancs ou nuls, souvent liés à l'impossibilité d'exprimer ouvertement une opposition politique (électeurs contraints d'accepter les bulletins qu'on leur tend, mais profitant ensuite d'un moment d'isolement pour raturer leur bulletin, inscrire un message protestataire, etc.) furent longtemps considérés comme le fruit d'une incapacité électorale plutôt que comme l'expression d'une contestation de l'offre électorale¹³. Ces comportements sont renvoyés à l'en-deçà du politique. Plus étonnante encore fut la facilité avec laquelle les différents régimes se rejoignirent pour construire certains votes d'opposition comme dénués d'une véritable signification politique. Ainsi le vote légitimiste fut-il souvent présenté (à l'exception des années 1815-1830) comme l'expression d'un *empêchement* plutôt que comme une adhésion aux thèses légitimistes. Les campagnards auraient voté pour les grands propriétaires légitimistes et les hommes du clergé en raison des pressions socio-économiques que ceux-ci faisaient peser sur eux. Loin d'imaginer que ces électeurs puissent adhérer au système de l'Ancien Régime, les orléanistes et les républicains ne pouvaient que poser l'hypothèse d'un vote dominé appelant davantage d'émancipation économique et d'éducation populaire. Irrationnel, contraint et peu éclairé, le vote en faveur des notables légitimistes fut présenté, pendant tout le XIX^e siècle, comme le fait de « sauvages¹⁴ » campagnards « illettrés, ignorants et

12. Voir Christine GUIONNET, *L'apprentissage de la politique moderne. Les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Id., « Un vote résigné et sans signification politique ? Comportements électoraux paysans dans la première moitié du XIX^e siècle », *Politix*, 37, 1997.

13. Voir Yves DÉLOYE et Olivier IHL, « Légitimité et déviance. L'annulation des votes dans les campagnes de la III^e République », *Politix*, 15, 1991.

14. L'expression est notamment reprise dans Eugen WEBER, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale, 1870-1914*, Paris, Fayard, 1976.

passifs¹⁵ », un comportement radicalement opposé au vote éclairé des élites soutenant le régime en place. Les écrits de Siegfried, dans la lignée des rapports administratifs de l'époque, témoignent très explicitement de cette tendance à dépolitiser le vote légitimiste pour le stigmatiser : étudiant l'Ouest de la France au début du XIX^e siècle, l'auteur explique ainsi que la dépendance économique du fermier à l'égard du grand propriétaire qui l'emploie est telle qu'il « en arrive à ne plus se considérer politique comme tout à fait libre [...] ». Il sait bien qu'il n'est pas chez lui sur la terre qu'il cultive, et c'est le fond de l'affaire : s'il y était chez lui, il raisonnerait et surtout il sentirait tout autrement « en matière politique¹⁶ ». Le vote paysan, qu'il soit légitimiste ou bonapartiste, est nécessairement un vote dénué de signification politique ; un vote à stigmatiser à tout prix : « Vassaux de la misère, ils [les paysans] sont encore attachés à la glèbe de l'ignorance ; les préjugés et les vieilles superstitions les enveloppent ; ils sont comme des métaux que la rouille dévore, comme le granit chargé de mousse », écrit le journal républicain *La Réforme*, en 1848¹⁷. De son côté, le positiviste E. Sémérie oppose d'un ton particulièrement méprisant villes et campagnes, afin d'expliquer l'inraisemblable attirance des électeurs ruraux pour le légitimisme ou le bonapartisme et leur moindre enthousiasme corollaire pour les thèses républicaines : « Le paysan est à peine né à la vie civique. Il ne comprend rien aux immenses questions humaines qui passionnent, agitent et soulèvent les villes [...]. La distinction entre les villes et les campagnes, qui est à la politique ce que la distinction entre le cerveau et l'estomac est à la médecine, s'impose [donc] aujourd'hui, même aux égalitaires, après les avoir beaucoup fait rire¹⁸ ».

Subsiste à l'époque contemporaine, sous des formes certes atténuées, la tendance à nier la signification politique de certains comportements électoraux auxquels on veut ôter toute valeur, en arguant par exemple de contre-sens commis par les électeurs. Le référendum de 2005 sur le projet de constitution européenne a constitué une illustration tout à fait explicite de cette dépolitisation/stigmatisation par certaines élites en conflit avec les tenants du non au référendum¹⁹. Pour beaucoup de commentateurs, les

« nonistes » n'auraient pas répondu non au projet de constitution proposé, mais auraient plutôt exprimé un vote de colère, de rejet des élites nationales jugées responsables de leurs difficultés économiques personnelles, voire d'une situation socio-économique et politique nationale médiocre. Le vote non serait plus socio-économique que politique, plus affectif que rationnel, plus déterminé que souverain. Il relèverait donc, là encore, d'une sorte d'en-deçà du politique, les conditions minimales du comportement électoral démocratique n'étant pas remplies. « Il existe une différence majeure entre l'électorat *du* oui et l'électorat *du* non, explique ainsi P. Perrineau. Le premier s'est prononcé essentiellement sur des enjeux européens. Le second avant tout sur des préoccupations nationales, et de façon très dominante sur la situation sociale. Les appréciations sur le rôle de l'Europe et sur le texte lui-même [yenaient] bien après. » Selon lui, « la dynamique du non exprime avant tout une grogne sociale qui a trouvé son exutoire dans les urnes »²⁰. L'une des rhétoriques utilisée pour insister sur le fait que les électeurs du non n'auraient pas répondu aux véritables enjeux posés par le référendum a consisté à ressusciter l'idée d'une vieille tradition de jacquerie électorale fondée sur la passion plus que sur la raison, et largement entretenue par certains discours populistes. Ainsi, Jean-Marcel Bouguereau, rédacteur en chef au *Nouvel Observateur* évoque-t-il « cette odeur de guerre civile qui flotte, notre pays renouant avec ses vieux démons, ceux d'une "jacquerie" électorale »²¹. Ou encore, sous la plume de Serge July, ou de Jacques Julliard : « Ce sont tous des partisans de la France d'en haut que la France d'en bas entend évidemment corriger, sinon rattrapper. La France d'en haut et la France d'en bas, c'est le duo bien connu de toutes les périodes populistes²² ». « Avec cet art de la généralisation et de la montée aux extrêmes qui est dans le génie national, les Français sont en train de transformer le débat référendaire en un soulèvement généralisé non seulement contre le gouvernement légal mais contre tous les gouvernements particuliers qui se partagent la France. En un mot, contre les élites. C'est le Mai 68 des paysans, des petits fonctionnaires, des commerçants, des employés. Sans parler des lycéens eux-mêmes ! C'est le ras-le-bol interdécentennal. Beaucoup de Français vont répondre non, mais ils pensent "merde"²³ ! » Manipulés par des leaders populistes ayant pour les uns « surenchéri dans la maladresse » et pour les autres « dans le mensonge éhonté »²⁴, les Français seraient assimilables à des « cohortes de grognons qui rendent la France ingouvernable »²⁵. Certains commentateurs vont

20. Interview de Pascal PERRINEAU, directeur du CEVIPOF, dans *Ouest-France*, le 31 mai 2005.

21. Extrait sur le site Internet du *Nouvel Observateur permanent*, mai 2005.

22. Serge JULY, *Libération*, éditorial, 1^{er} juin 2005.

23. Jacques JULLIARD, « La tentation du lance-flammes¹ », *Le Nouvel Observateur*, 21 avril 2005, p. 54.

24. Serge JULY, *Libération*, éditorial, 30 mai 2005.

25. *Le Quotidien du Médecin*, 24 mai 2005.

15. Alexandre PILENCO, *Les maux du suffrage universel en France*, Paris, Ed. du Monde moderne, 1928, p. 32.
16. André SIEGFRIED, *Tableaux politiques de la France de l'Ouest*, Paris, Imprimerie nationale, 1995 (1913), p. 457.

17. *La Réforme*, 24 mars 1848, cité par A. PILENCO, *op. cit.*, p. 32.

18. Eugène SÉMIÉRIE, *La République et le peuple souverain*, cité in Pierre ROSANVALLON, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 553. Eugène SÉMIÉRIE (1832-1884) était un médecin et publiciste, fondateur de la revue *La politique positive*.

19. Pour de plus amples développements, voir Thomas FRINAUT et Christine GUIONNET, « Vieilles lunes, nouveaux champs : la thèse d'un non "tripal" au projet de constitution européenne », in Laure NEUMANER, Antoine ROGER, Frédéric ZALEWSKI, dir., *L'Europe contestée. Espace et enjeux des positionnements contre l'intégration européenne*, Paris, Ed. Michel Houdiard, 2008, p. 114-135.

jusqu'à opposer le non comme vote « tripal » au oui comme vote « rationnel »²⁶, un vote n'ayant eu « dans cette bataille que l'arme froide de la raison » face au non, expression pathologique de « la fièvre. La fureur. La rage »²⁷. Face au oui des « progressistes », le non serait un « non de fuite »²⁸, un vote de « refus »²⁹, de peurs diverses ne pouvant « raisonnablement » correspondre à une réelle opinion politique sur la constitution européenne. Dès le 31 mars, Claude Imbert avait prévenu que le référendum risquait de se transformer en « exutoire malsain où l'on détournera [it] la règle du jeu référendaire pour cracher sa bile à la face du pouvoir »³⁰.

Dans toutes ces situations, la stratégie est la même, qui consiste à ôter toute valeur, tout poids, tout effet politique à quelque chose (ici un comportement électoral) en lui déniait toute dimension politique. L'exemple extrême du vote montre que ces requalifications sont parfois audacieuses, pour ne pas dire acrobatiques : elles peuvent viser les objets et les personnes a priori les mieux établis au sein du champ politique. Les frontières du politique sont décidément très incertaines, et bien peu d'objets échappent à la mise en débat de leur caractère politique ou non...

La politique « autrement » : entrants contre établis

Il convient toutefois de nuancer l'analyse précédente. L'équation politique-légitimation n'est pas aussi simple qu'on l'a dit. Il faut en effet l'enrichir et la relativiser en observant la stratégie de ceux que l'on appellera les *entrants*, c'est-à-dire ceux qui souhaitent participer au jeu politique, s'établir dans le champ politique, sans pour autant disposer des ressources qui confèrent la grandeur précédemment évoquée. Parce qu'ils ne sont pas (ou pas encore) élus du peuple, parce qu'ils ne s'adosent pas aux institutions centrales du champ politique (partis politiques, collectivités locales...), ils ne bénéficient pas de la présomption de légitimité qui profite aux *établis*. D'où la tentation de subvertir le champ politique, en contestant les verdicts de légitimité pré-construits au sein du champ politique. Cette tentation, inscrite dans la logique structurale de tout champ social, est renforcée aujourd'hui par l'essoufflement des grands spécifiquement politiques. Fondée ou non, la stratégie désormais perçue comme la plus efficace par les entrants consiste à pénétrer dans le champ politique en

invoquant la grandeur originelle du politique aux dépens de ses dérivés contemporains. Plutôt que d'attendre leur tour, les entrants (c'est vrai de la plupart des femmes, des minorités ethniques comme ça l'a été des écologistes...) préfèrent jouer du relatif discrédit qui frappe institutions, acteurs et objets politiques. C'est le fameux thème, sans cesse renouvelé, de la politique « autrement ». La dépolitisation est assumée, si l'on entend par là une prise de distance par rapport aux façons établies de faire de la politique : dé-professionnalisation, dé-construction du monopole masculin, éloignement par rapport au jeu partisan, etc. Les objets politiques les plus classiques (partis politique, cumul des mandats...) sont contestés, dévalorisés. Au contraire, c'est précisément parce qu'ils ne sont pas politiques que les nouveaux entrants prétendent à la légitimité. On pourrait parler d'ambiguïté structurelle pour désigner ce mélange de foi et de défiance à l'égard de la politique : foi, puisqu'il s'agit bien d'entrer dans le jeu pour y participer, d'occuper une place dans le champ institutionnel, ce qui suppose en dernière analyse de se référer à une grandeur originelle du politique ; défiance, puisqu'il s'agit de mobiliser des ressources a priori non pertinentes dans cet univers, d'y importer des grandeurs a priori déplacées (proximité, affectivité, modestie...), pour renouer avec cet idéal trop oublié des établis.

Les scrutins municipaux de mars 2001 s'avèrent tout à fait révélateurs de ce positionnement ambigu, notamment à travers un cas particulièrement relayé par les médias : l'entrée en politique (ou du moins en campagne) de nombreuses femmes, dans le cadre de la première application de la loi sur la parité votée le 6 juin 2000. Déjà activé au moment des débats relatifs à la loi sur la parité, le discours consistant à présenter les femmes comme différentes des professionnels de la politique et donc susceptibles d'apporter une solution à la crise ambiante fut particulièrement utilisé lors des municipales de 2001. De nombreux commentateurs avaient insisté, depuis les années 80, sur l'idée d'une « crise de la politique », les citoyens ordinaires ne se sentant plus représentés par une classe politique jugée trop coupée de sa base électorale. Selon un processus de professionnalisation croissante assez inéluctable dans toute démocratie représentative, une oligarchie d'hommes politiques aurait confisqué le pouvoir, et ne se préoccuperait plus que de ses propres intérêts : conservation du pouvoir dans les postes électifs et au sein des appareils partisans. Un tel contexte s'avéra favorable à l'imposition de candidatures profanes habituellement stigmatisées comme étant peu conformes aux caractéristiques requises pour participer au jeu politique institutionnel.

Aussi têtes de liste, candidates et médias se rejoignent-ils pour développer la rhétorique de « la politique autrement » au féminin : les

26. Jack LANG et Olivier DUHAMEL, Rubrique « Rebonds », *Libération* du 29 mars 2005.

27. Laurent JOFFRIN, « La France révoltée », *Le Nouvel Observateur*, 2-8 juin 2005, p. 52.

28. « L'union est un combat que les forces progressistes d'Europe peuvent remporter, plutôt que de désertier l'arène par un non de fuite » : Laurent JOFFRIN, « Pour un oui de gauche », *Le Nouvel Observateur*, 19/25 mai 2005, p. 54.

29. Robert SCHNEIDER, « Le retour du 21 avril ? », *Le Nouvel Observateur*, 2-8 juin 2005, p. 54.

30. Claude IMBERT, *Le Point*, 31 mars 2005.

femmes seraient plus pragmatiques, plus attentives aux citoyens ordinaires et à leurs problèmes quotidiens, plus détachées des luttes de pouvoir et des considérations partisanes, désireraient moins cumuler les mandats, etc.. L'opération de *dépolitisation* consistait en une double position d'extrémité des femmes par rapport à la vie politique locale : elles n'étaient pas des professionnelles de la politique, mais de nouvelles entrantes ; elles étaient souvent moins encartées que les hommes (le cas des grandes villes étant mis à part) et pouvaient donc être présentées comme extérieures au jeu politique partisan. L'arrivée de ces femmes novices, souvent issues du tissu associatif plus que des partis politiques, devait faire évoluer certains modes de fonctionnement du jeu politique, et résoudre en partie le sentiment de mal-représentation politique très présent dans la population française. En situation de rivalité électorale par rapport à d'autres listes, les têtes de listes ont abondamment joué la carte de la « fraîcheur » féminine liée à leur double extériorité par rapport au jeu politique local (pas de mandat précédent, pas de « compromis » avec les luttes intra partisanes jugées trop envahissantes par les citoyens). « La confection des listes municipales en 2001 dans un contexte idéologique prônant l'absorption de la "société civile" dans la société politique, et par là même l'importation salvatrice des valeurs imputées à la société civile dans la société politique, s'est [donc] traduite chez les faiseurs de liste par des attentes bien particulières à l'égard des femmes présentes, sollicitées, et hiérarchisées sur les listes. Les qualités mises en avant pour les candidates, aussi bien par elles-mêmes que par les têtes de liste, sont stéréotypées : plus grande concrétude, plus grande proximité aux autres, meilleur sens du contact, ambition moindre³¹. » Le discours de différenciation par rapport aux établis, en général des hommes, est alors fréquent. De droite ou de gauche, plusieurs élus ont tenu le même discours, lors d'entretiens réalisés après les municipales : les femmes « sont majoritairement moins dogmatiques que les hommes »³², elles « manifestent moins de querelles partisanes parce qu'elles sont beaucoup plus pragmatiques et ont envie de résoudre des problèmes au quotidien, de faire avancer les choses. [...] On n'a pas du tout la même psychologie que ces messieurs, qui sont eux des politiques davantage. On sent que quand ils prennent une décision, c'est d'abord en fonction de ce qui est bon pour la ville, bien sûr, mais c'est aussi avec l'idée que par-dessus, il y a les élections législatives, et puis présidentielles, et tout ça, alors que beaucoup d'entre nous, à part les femmes qui sont des femmes politiques, d'une manière générale, on est beaucoup

plus modérées »³³. La plupart des élus interrogés valorisent leur participation à des associations de parents, d'entraide, de sauvegarde de l'environnement, de combat humanitaire ou autre, et soulignent qu'elles se conçoivent comme « citoyennes et non militantes »³⁴, le militantisme étant associé, dans leur esprit, à une affiliation partisane. Même lorsqu'elles sont militantes au sein d'un parti, elles insistent sur leur détachement à l'égard des considérations partisanes, et affirment souvent avoir dû prendre leur carte suite à des pressions, mais sans véritable conviction. « On ne trouve pas à s'exprimer au sein d'un parti politique »³⁵, confie une élue communiste, tandis que plusieurs disent adhérer à l'idéal d'un « parti unique au sein du conseil municipal »³⁶.

La mise en avant de caractéristiques féminines spécifiques n'est pas dépourvue d'ambivalence et rappelle certains processus de retournement des stigmates caractéristiques de situations de crise. Les femmes candidates pouvaient en effet trouver dans le discours de « la politique autrement » une ressource pour légitimer leur présence sur les listes électorales, alors qu'elles ne possédaient pas par ailleurs les caractéristiques généralement requises pour participer au jeu politique. La présentation de soi insistant sur l'appartenance au tissu associatif constituait d'une certaine façon un passage imposé pour certaines candidates en mal de légitimation. Il s'agissait en quelque sorte de « faire de nécessité vertu », de retourner certaines caractéristiques généralement décrites comme des stigmates (ne pas posséder d'expérience en politique, manquer de savoir-faire, d'opérationnalité, avoir du mal à prendre la parole en public, ne pas être dans des réseaux politiques et partisans, etc.) en qualités distinctives : ne pas être comme ces établis trop professionnalisés qui se seraient trop coupés de leur électorat. Cette opération de dépolitisation de la présentation de soi consistant à mettre en valeur son non-professionnalisme politique s'avéra particulièrement fréquente aux municipales de 2001, mais elle n'était pas inédite.

Un bref regard historique permet au contraire de retrouver ce type de comportement chez bien d'autres *outsiders* ayant cherché, par le passé, à s'imposer face aux établis du jeu politique, et dont la « présentation de soi

33. Entretien avec R. d'A., candidate élue sur la liste RPR-UDF, avouée à la cour d'Appel de Rennes, 51 ans.

34. Entretien avec P. V., conseillère municipale de l'opposition UDF-RPR, 48 ans, consultante.

35. Entretien avec A. C., candidate communiste élue sur la liste « Rennes Ensemble », liste conduite par E. Hervé, maire socialiste, 63 ans, formatrice.

36. Entretien avec P. V., conseillère municipale de l'opposition UDF-RPR, 48 ans, consultante. L'élue ajoute : « Si quelqu'un dit : je fais un parti unique, moi je pars tout suite avec lui. Les extrêmes sont mauvais, mais sinon, au milieu, on a tous des idées qui sont bonnes... J'suis une mauvaise politique. Je serais plutôt parti unique. J'peux pas dire que la droite est bonne et que la gauche est mauvaise, c'est clair. Je me verrai pas dans un parti de gauche [...] mais j'aime pas non plus, dans les partis de droite, être obligée à suivre telle ou telle idée ».

31. Catherine ACHIN, Marion PAOLETTI, « Le "salto" du stigmate. Genre et construction des listes aux municipales de 2001 », *Politix*, 60, 2002, p. 41.

32. Entretien avec F. B., tête de liste de Tous Ensemble À Gauche, 45 ans, chef de service éducatrice.

décalée [a] accompagn[é] la tentative de subvertir la hiérarchie des enjeux de la compétition politique »³⁷ : ainsi certains poujadistes, des communistes dans les années 1920/30, certains candidats du Front National, des Verts, du CPNT, de l'extrême gauche type TEAG (Tous ensemble à gauche), etc.³⁸. Cette opération de présentation de soi comme étant extérieur au jeu politique institutionnalisé est en outre caractéristique des périodes de crise ou de rupture politiques – changement de régime, alternance historique –, le fait de se présenter comme « neuf » en politique permettant alors de se différencier par rapport aux établis remis en cause. Tel fut le cas des prétendants aux élections législatives de 1958, prenant leurs distances à l'égard d'une professionnalisation politique dévaluée et synonyme de dysfonctionnements en valorisant leurs compétences professionnelles pour dissimuler des appartenances partisans ou des mandats politiques antérieurs³⁹. Dans une moindre mesure, certains discours de 1981, insistant sur le renouvellement des catégories dirigeantes grâce au recrutement d'un personnel politique atypique, d'origine associative et syndicale⁴⁰, pourraient également être rapprochés de ce type d'opération de dépolitisation/légitimation en situation de conflit politique. En dehors de nos frontières, le cas des élections italiennes de 1994, organisées dans un contexte de crise politique aiguë, pourrait enfin être évoqué. La volonté de se démarquer par rapport à la classe politique en place associée à la corruption et au clientélisme a alors conduit à dévaloriser la « professionnalité – politique – des représentants de l'ancienne classe parlementaire au profit de la « représentativité » dont se sont réclamés les candidats issus de la société civile »⁴¹. Dans tous ces cas, c'est en se dépolitisant que les entrants se légitiment. Or, ce qui revient au même, en invoquant un retour à la

grandeur originelle du politique que les établis sont accusés d'avoir dévoyée (professionnalisation, machisme, corruption, cumul, clientélisme, goût du pouvoir...).

Cette forme de légitimation fondée sur la dépolitisation ne s'impose pas nécessairement à tous avec la même intensité, ni en toutes circonstances. Identité stratégique, la présentation de soi comme profane n'a souvent été mobilisée qu'à partir du moment où elle était susceptible de constituer une ressource face à des rivaux possédant, eux, des ressources politiques plus traditionnelles (expérience, réseaux, etc.). Certaines femmes, plus ancrées dans les partis politiques, détenant d'autres mandats ou ayant déjà été élues, n'ont pas mobilisé la rhétorique de la *politique autrement*. D'autres l'ont mobilisée de façon variable, selon la configuration de la campagne électorale. L'exemple de Lyné Cohen-Solal, candidate dans le V^e arrondissement parisien en 2001, illustre particulièrement bien l'idée d'une « ressource contingente »⁴² : selon les moments de la campagne, selon qu'elle avait besoin de se différencier par rapport à un concurrent en insistant sur son professionnalisme ou au contraire sur son côté « profemme », elle joua de son identité féminine de façon très variable. Le contexte parisien particulièrement politisé ne permettait pas de jouer la seule carte de la nouveauté en politique. Lors des scrutins ayant suivi les municipales de 2001, la mise en avant de l'idée de femmes profanes, faisant de la politique « autrement », fut également plus rare. Le niveau municipal avait constitué, en 2001, un échelon idéal pour mettre en avant les qualités de la proximité, de la concrétude, de l'absence de professionnalisme politique⁴³.

Les scrutins suivants mettaient en jeu des mandats requérant plus de compétences politiques, d'expérience. Ils représentaient des enjeux politiques souvent plus importants pour les partis politiques, et s'inscrivaient dans une volonté de se recentrer sur les problèmes « essentiels » de la vie politique, suite à l'épisode Le Pen du deuxième tour de la présidentielle en 2002⁴⁴. Même si le discours de la proximité a continué à être fréquemment mis en avant par les candidats à différents niveaux⁴⁵, la

42. Delphine DULONG, Sandrine LÉVÈQUE, « Une ressource contingente. Les conditions de reconversion du genre en ressource politique », *Politix*, 60, 2002.

43. Voir sur ce point Philippe GARRAUD, *Profession : homme politique*, Paris, L'Harmattan, 1989 et « Savoir faire et mobilisation des croyances dans le métier de maire », *Politix*, 5, 1989 ; Joseph FONTAINE et Christian LE BART, dir., *Le métier d'élu local*, Paris, L'Harmattan, 1995 ; Christian LE BART, *Les maîtres. Sociologie d'un rôle*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2003 ; Christian LE BART, Rémi LEFFEVRE, dir., *La proximité en politique*, Rennes, PUR, 2005.

44. Sur cette moindre mobilisation de l'argument, Catherine ACHIN et alii, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007, notamment p. 66 sq.

45. Christian LE BART, Rémi LEFFEVRE, *op. cit.*, et notamment Marion PAOLETTI, « Les effets paritaires de la proximité », p. 129-143, sur les effets de la surexploitation du registre de la proximité en 2001.

37. Michel OFFERLÉ, dir., *La profession politique. XIX-XX siècles*, Paris, Belin, 1999, p. 25.

38. Sur ces différents partis ou mouvements, Annie COLLOVALD, « Les poujadistes ou l'échec en politique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 36, 1989, p. 113-133 ; « La politique autrement », *Cahiers du communisme*, 70 (9 et 10), 1994 ; Christian LE BART, « Le discours politique des écologistes : l'art de faire de la politique autrement ? », *Écologie et politique*, 22, 1998 ; Stéphane WABLE, « Les Verts et la politique autrement », in Éric DARRAS et alii, Curapp, *La politique ailleurs*, Paris, PUF, 1998 ; Breddan PRENDVILLE, *L'écologie, la politique autrement ? Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris, L'Harmattan, 1993 ; Christophe TRANI, *Les bracomiers de la politique. Les ressorts de la conversion à Chasse, Pêche, Nature et Traditions*, Cahiers du CEVIPOF, n° 28, juin 1999, et *Les bracomiers de la République*, Paris, PUF, 2003.

39. Brigitte GATTI, « Syndicat des anciens » contre « forces vives de la Nation ». Le renouvellement politique de 1958 », in Michel OFFERLÉ, *La profession politique, op. cit.*, p. 285. Voir également Annie COLLOVALD, « Une politique de la fidélité. La construction du groupe parlementaire UNR (1958-1962) », *Politix*, 10-11, 1990.

40. Daniel GAXIE et Michel OFFERLÉ, « Les militants syndicaux et associatifs au pouvoir ? Capital social collectif et carrière politique » in Pierre BIRNBAUM (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir. Les dirigeants socialistes face à l'État, 1981-1985*, Paris, PUF, 1985.

41. Jean-Louis BRIQUET, « L'imperatif du changement. Critique de la classe politique et renouvellement des parlementaires dans la crise italienne (1992-1994) », in Michel OFFERLÉ, *La profession politique, op. cit.*, p. 269.

présentation de soi comme étant un candidat non professionnalisé est devenue beaucoup plus rare, y compris lors des municipales de 2008. La « parenthèse enchantée » de 2001, notamment liée à l'adoption récente de la loi sur la parité, semble s'être largement refermée, comme si le jeu politique ne tolérait pas durablement les tentatives de dépolitisation, y compris lorsque celle-ci surfe sur la vague de la « crise de la politique ».

Limites et impasses de la revendication de dépolitisation

Un autre cas permet d'explorer plus avant cette hypothèse de la légitimation fondée sur le refus de la politisation, en ce qu'il constitua un projet plus explicite encore de stigmatisation des professionnels politiques : les listes « Motivé-e-s et citoyennes » constituées dans de nombreuses villes françaises, désirant initialement demeurer aux marges du jeu politique institutionnel, et cherchant à se présenter comme constituées d'acteurs non partisans et non professionnalisés⁴⁷. Ce ne sont plus seulement les dérivés de la démocratie représentative qui sont critiqués, mais c'est le principe même de l'activité politique qui est suspecté. Sa grandeur originelle devient introuvable. Du désir de faire de la politique autrement, on peut glisser jusqu'au refus d'exercer le pouvoir et jusqu'à la remise en cause de la procédure électorale comme règle légitime de désignation des gouvernants. Il s'agit alors d'avantage de subvertir que de renouveler le jeu politique. On se saisit du moment électoral comme d'une opportunité pour l'action collective, l'idée n'étant pas de pénétrer le champ politique ou d'y occuper quelque position que ce soit. Est formulé le refus du politique dans son principe, et non plus seulement le souci de dévoilement. Le projet de dépolitisation, plus explicite et radical que dans le cas précédent, se conjugue à travers plusieurs facettes, dont certaines se veulent particulièrement subversives.

Au début de la campagne de 2001, la plupart des listes citoyennes s'étaient présentées comme non partisans, telle la liste « Air » de Strasbourg dont le slogan était : « pas un parti, un courant ». L'apolitisme constituait l'une des raisons d'être de ces listes, et leur permettait d'attirer beaucoup d'individus déçus par la politique, qu'ils soient plutôt à droite ou

plutôt à gauche, voire sans préférence partisane particulière⁴⁸. En général, deux profils militants se dégageaient dans la plupart des mouvements citoyens. Une petite minorité avait été ou était encore militante au sein d'un parti – le plus souvent de gauche⁴⁹ – sans y exercer de responsabilité particulière⁵⁰, et se disait déçue par un jeu partisan et politique trop parasité par la recherche du pouvoir. La majorité était quant à elle constituée d'individus se décrivant comme apolitiques, et se vantant même parfois de ne s'être jamais intéressés à la politique ou de ne plus participer aux élections depuis longtemps : « Je ne sais même pas à quoi ressemble un isolot »⁵¹, affirmait ainsi un candidat de Parthenay. Dénonçant vigoureusement les dysfonctionnements du système représentatif, ces individus disaient en général préférer une action quotidienne dans des structures associatives locales, sans se compromettre avec le pouvoir, qu'il soit local ou national. Si certains adhéraient à des syndicats (tels SUD ou la CFDT), à des associations nationales ou internationales (Ras l'Front, AC !, ATTAC, etc.), la plupart étaient avant tout des militants de proximité, dans des associations de quartiers, d'animation socioculturelle, d'éducation populaire, de parents d'élèves, musicales, etc. Pour eux, le refus de positionnement sur l'échiquier gauche/droite, la dépolitisation de la présentation de soi étaient indispensables pour se distinguer clairement des établis du jeu politique, dans une rhétorique de rejet très radicale. Dans leurs tracts, les Motivées rennaises stigmatisaient par exemple les « politiciens et les technocrates », « les 7 listes politiciennes en présence ». « Laissons les politiciens à leurs affaires, prenons les nôtres en main », proposaient-ils en regrettrant le développement des « affaires » et la coupure entre professionnels de la politique et citoyens⁵².

La configuration n'est certes pas sans rappeler la situation précédente (les femmes en 2001), autour du mot d'ordre : faire de la politique « autre-

48. À Rennes, une candidate rappelle que son mouvement est constitué de gens « désintéressés », que c'est un « groupement apolitique » qui rejette les « politiciens », les professionnels de la politique (entretien avec HLG, candidate Motivées, 25 ans, animatrice scientifique dans une association pour l'éducation enfantine, *Les P tits Débrouillards*).

49. Parmi eux se trouvaient d'anciens anarchistes ou maoïstes, des trotskistes, des communistes, des Verts, des Rouges et Verts, des anciens PSU et des socialistes. Quelques-uns se disaient parfois également « à droite », mais jamais à l'extrême droite.

50. À Rennes, on pouvait repérer, parmi les 61 membres de la liste aux municipales, cinq personnes possédant encore une carte dans un parti politique (quatre au PCF et un Rouges et Verts) : Karim FÉRIKFI, *La « politique autrement »*. *Le cas des Motivées rennaises*, mémoire IEP Rennes, 2002.

51. Propos tenus en 2001 par un candidat en sixième position sur la liste Motivé-e-s de Parthenay (site Internet www.ipj.free.fr/dossier/nouvocandidat/parthenoig.htm).

52. Christine GUIONNET, « Marginalité en politique et processus d'institutionnalisation. Les mouvements Motivé-e-s et citoyens (2001-2003) », in Lionel ARNAUD, Christine GUIONNET, dir., *Les frontières du politique*, PUR, 2005, p. 263-291, et « La « politique autrement » à Rennes entre récurrences et réinvention », in Jacques LAGROYE, Patrick LEHINGUE et Frédéric SAWICKI (dir.), *Mobilisations électorales. Le cas des élections municipales de 2001*, Paris, PUR, 2005, p. 117-144.

46. Catherine ACHIN, *Sexes, op. cit.*, p. 66 sq.

47. Ces listes ont souvent obtenu des scores électoraux non négligeables. À titre d'exemple, les listes appartenant au réseau des listes citoyennes et Motivé-e-s ont obtenu au premier tour de mars 2001 : 8,7 % à Antony (2 élus), 12,9 % à Bondy (« Rebondir pour Bondy », 2 élus), 17,2 % à Châtenay-Malabry (Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry », 3 élus), 6,2 % à Strasbourg (« Action et Initiative Républicaine », 24,32 % à Noisiel (« Réveil citoyen », 4 élus), 9,5 % à Clamart (« Alternative clamartienne », 7 élus, dont un adjoint au maire), 14,3 % à La Roche-sur-Yon (3 élus), 12,5 % à Toulouse (4 élus), 14,12 % à Parthenay (2 élus), 16 % à Épinay-sur-Seine (2 élus, comme en 1995), 11,8 % à Meudon (« Les citoyens prennent leur place », 2 élus, contre 4 en 1995), 9 % à Vanves (« Verts associatifs et citoyens », 2 élus).

ment ». Partant d'une vision très négative de la vie politique, les listes Motivé-e-s et citoyennes désiraient en premier lieu profiter de la campagne électorale pour donner la parole à tous les citoyens, les convaincre qu'il était possible de « faire de la politique autrement », introduire des débats de société souvent délaissés (sexualité, drogue, etc.) et de nouvelles pratiques de campagne (concerts et expositions/débats, réunions dans des bistrot, manifestations, etc.). Une présentation de soi dépolitisée (la politique étant appréhendée comme « politique politicienne », en référence aux partis et aux élus en place – *politics* –) coïncidait avec une volonté de restauration de l'intérêt pour la politique (une forme de repolitisation au sens d'une participation plus massive et plus quotidienne à la vie de la cité – *polity* – chez les citoyens ordinaires, avec l'envie que « les citoyens de base se bougent »⁵³. Il s'agissait de « mobiliser et remobiliser tous les déçus de la politique politicienne (anciens, jeunes, immigrés) dans une action citoyenne constructive [...] pour redonner à la politique son sens vertueux d'origine (Aristote) »⁵⁴. L'engagement dans l'aventure collective d'une campagne électorale était apparu comme indispensable pour dépasser le simple engagement associatif, celui-ci ne permettant pas suffisamment d'être entendus auprès de la classe politique.

Mais certains indices indiquent un projet de rupture plus radicale avec les règles du jeu politique établi que dans le cas des femmes candidates aux mêmes scrutins. Pour nombre de ces listes, se distinguer de la classe politique locale ne consistait pas simplement à s'afficher comme novice en politique et extérieur aux partis politiques traditionnels, mais également à se présenter comme des triblions, des acteurs ne désirant pas simplement s'imposer face aux établis, mais cherchant plus radicalement à opérer une rupture par rapport aux modes de fonctionnement du jeu politique. Les modes d'action proposés devaient permettre de se maintenir aux marges du jeu politique, c'est-à-dire d'y pénétrer suffisamment pour y introduire de nouvelles pratiques, sans pour autant devenir des acteurs institutionnels de ce jeu assimilables aux autres, des professionnels de la politique. Certaines listes – tels les Motivés rennais – désiraient avant tout introduire de nouveaux débats et de nouvelles pratiques dans la campagne, tout en reconnaissant qu'elles ne désiraient pas avoir d'élus. Il s'agissait de mener une « campagne de contre-poids pour faire réagir les politiques »⁵⁵, pour « bouleverser le train-train sclérosant ». Participer à la campagne électorale sans vouloir avoir d'élus (et donc, finalement, sans véritablement chercher à « entrer » dans le jeu politique de façon durable) constituait en

53. Entretien avec P. Mainguéné, tête de liste des Motivés rennais, graphiste et imprimeur, 48 ans.

54. Tract Motivés à Rennes.

55. Entretien avec HLG, candidate sur la liste Motivés, 25 ans, animatrice scientifique dans une association pour l'éducation enfantine, *Les Petits Débrouillards*.

quelque sorte une provocation assumée, consistant à remettre en cause les règles traditionnelles du jeu politique. D'autres, plus nombreuses – dont les Motivés toulousains –, étaient prêtes à entrer au conseil municipal, mais n'avaient pas pour but de devenir des élus comme les autres. Leur projet ne consistait pas à restaurer la qualité de la représentation politique, mais plus radicalement à faire de la politique autrement qu'en représentant les électeurs, en jouant le rôle de « relais », de « caisse de résonance »⁵⁶ entre citoyens et pouvoir, en faisant circuler les informations entre les citoyens et le pouvoir local. Les élus se refusaient à décider seuls de programmes d'action ou à prendre des initiatives personnelles au nom d'un quelconque mandat représentatif⁵⁷. Leurs interventions au conseil municipal devaient émaner des souhaits émis en assemblée générale de l'association où la démocratie participative et directe devait se substituer à une logique de représentation-mandat. Afin d'accorder à tous le même accès à la parole et de développer au maximum un fonctionnement interne par démocratie participative, les mouvements avaient en outre décidé de ne pas désigner de délégués ni de porte-parole, de ne pas présenter un programme électoral pré-constitué, mais de constituer plutôt des « inventaires à la Prévert » regroupant les doléances émises par les citoyens lors de la campagne, etc. Comme dans le cas des femmes jouant la carte d'identité profane, le discours de ces listes citoyennes et le succès relatif qu'elles rencontrèrent ne peuvent être compris en dehors du contexte particulier de 2001 : le cadre municipal, et le discours ambiant de « crise de la politique ». Mais alors que les nouvelles entrantes étaient appelées à participer à des listes « classiques » et pouvaient par conséquent tenir le discours de la rénovation tout en demeurant respectueuses de leurs colistiers, les listes Motivé-e-s et citoyennes prenaient plus radicalement et explicitement position contre tout début de professionnalisation politique et toute collusion avec les partis politiques constitués.

Cette entreprise de lutte en faveur d'une autre organisation de la vie politique rencontra toutefois plusieurs obstacles illustrant les limites du jeu sur les frontières et les règles du jeu politique institutionnel : certains furent phagocytés par le jeu politique institutionnel qu'ils dénonçaient (une forme de politisation des acteurs du conflit tenant pourtant un discours critique à l'égard de la politique institutionnelle), tandis que des conflits internes divisèrent plusieurs de ces mouvements et les opposèrent les uns aux autres (introduction de la conflictualité liée à l'ambiguïté de

56. On veut être une « caisse de résonance de ce qui se passe dedans et dehors », affirmait un élu toulousain aux états généraux de juin 2001 à Saint-Denis, où nous avions réalisé de l'observation directe.

57. Tels étaient les discours généralement avancés lors des états généraux de juin 2001.

l'idée d'une dépolitisation). Selon Michel Offerlé, « tout joueur marginal ou prétendant a la possibilité de tenter de modifier les règles de fonctionnement du champ, mais il en subit l'attraction par le seul fait d'y prendre position. La destinée des "partis anti-système", "pas comme les autres", "extrémistes" ou "hors-système" (écologistes, "populistes") montre bien l'ampleur des profits que peut procurer la mobilisation de certains enjeux délaissés ou de certains stigmates, mais elle souligne la force des mécanismes d'assimilation et de conformisme au principe de la concurrence interpartisan »⁵⁸. De fait, une imposante force de politisation a semblé s'imposer à plusieurs égards aux listes citoyennes et Motivé-es constituées à l'occasion des municipales de 2001, à partir du moment où elles se positionnaient par rapport à des adversaires eux-mêmes politisés (i.e. clairement identifiés sur l'échiquier partisan et prêts à investir le rôle d'élu) et prétendaient participer un minimum au jeu politique local en se présentant aux élections. Les injonctions à prendre position, à définir plus clairement les limites de l'intégration dans le jeu politique furent alors l'occasion de nombreux conflits entre les mouvements constitués en France depuis 2001, mais également en leur sein même.

Lorsqu'ils s'étaient retrouvés en juin 2001, à Saint-Denis, les mouvements citoyens avaient constaté combien la majorité tenait à ne pas se professionnaliser et à conserver son identité de citoyens, même lorsque les listes avaient obtenu des élus. Ils avaient alors décidé de se constituer en réseau national, sans porte-parole, ni secrétaire, afin de ne mutualiser que l'information et les débats et de ne pas se rapprocher d'une structure partisane. Mais, déjà, le deuxième tour des municipales avait souvent contraint les mouvements à appeler leurs électeurs à reporter leur suffrage sur telle ou telle liste⁵⁹. Quelques mois plus tard se posa la question de la position à adopter pour les présidentielles. Alors que de nombreux mouvements étaient opposés à tout début d'institutionnalisation, certains, dont la tête de liste des motivées rennais, décidèrent de leur côté de former une Fédération Nationale des Motivées, organisée autour d'une plate-forme commune, d'un bureau et de porte-parole nationaux⁶⁰. Ayant renoncé à présenter un candidat (notamment faute de moyens), la fédération décida de soutenir la candidature de Christiane Taubira, la candidate PRG,

58. Michel OFFERLÉ, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2002, p. 91.

59. À Rennes, par exemple, certains étaient opposés à l'appel à voter en faveur de la liste Edmond Hervé, « la gauche institutionnelle », alors que d'autres ne voyaient aucun inconvénient à la recherche d'alliances électorales (des tentatives infructueuses ayant été entreprises avec la LCR et les Verts).

60. Selon des statuts décrits comme provisoires, le bureau était constitué d'un président, un vice-président, un secrétaire et un secrétaire adjoint. Les listes ayant adhéré à la Fédération, selon le communiqué de presse du 29/04/2002 étaient : Rennes, Bordeaux, Nantes, Angers, Tours, région parisienne, Strasbourg, Nice, Marseille, Dôle, Redon.

décrite comme la « candidate des "exilés" de la citoyenneté et de la VI^e République fraternelle et joviale »⁶¹. Quelques mois plus tard, la fédération conclut des accords avec certains partis politiques, à l'occasion des législatives⁶². Cette attitude entraîna de violentes contestations internes et entre mouvements, ainsi que de nombreuses défections.

Une autre difficulté essentielle apparut en outre au quotidien, pour faire vivre les associations constituées à partir de 2001. Ayant décidé de ne pas désigner de délégués ni de porte-parole, les associations éprouvèrent des difficultés pour prendre des positions rapides, face aux problèmes d'actualité. Souvent, les prises de décisions rapides étant impossibles avec le système des assemblées générales, les collectifs d'animation officiels furent *de facto* amenés à acquiescer un rôle supérieur à ce qui avait été prévu par les statuts des associations⁶³. En outre, la fréquentation des réunions s'avéra rapidement faible en dehors des périodes électorales ou autres moments politiques importants (notamment les manifestations contre le Front National au printemps 2002). Les sympathisants retournaient souvent militer dans leurs structures associatives d'origine, en laissant volontiers aux membres plus actifs l'animation de l'association citoyenne formée à l'occasion des municipales. Souvent, comme à Antony, le ton fut rapidement désabusé : « Comme beaucoup de groupes locaux, nous manquons de moyens financiers et humains ; la période excitante de la campagne passée, la mobilisation n'est plus aussi forte. Nous n'avons pas encore réussi à changer le comportement trop consommateur des habitants vis-à-vis de la politique. Ils "n'achètent" que lors des élections, le reste du temps ils sont spectateurs au lieu d'être acteurs »⁶⁴. Même les forums Internet, créés pour redonner la parole aux citoyens, ne furent plus véritablement investis. Par manque de temps ou de motivation, largement socialisés à une culture de « remise de soi »⁶⁵ ou encore à un réflexe de « cens caché »⁶⁶, nombreux étaient ceux qui préféraient implicitement déléguer

61. Communiqué de presse national du 18 mars 2002 (consultable sur le site www.lesmotives.com).

62. Lors des élections législatives, la Fédération Nationale des Motivées présenta 50 candidats, et s'allia avec « Initiative citoyenne » (75 candidats) et « Nouvelle Donne » (101 candidats), formations politiques avec lesquelles avait été élaborée une plate-forme commune de propositions.

63. À Toulouse, Salah Amokrane expliquait : « Depuis le début, on n'a pas été capable de tenir une AG de moins de quatre heures et qui tiennent l'ordre du jour. Là, j'ai un peu peur, car il faut faire un choix. Il faut donner les moyens aux personnes de pouvoir trancher les choses au bout d'un moment » (cité in Baptiste GIRAUD, *Des citoyens en politique. Une sociologie d'une entreprise politique subversive : les Motivé-es de Toulouse*, mémoire de DEA, Paris I, sous la dir. de M. Offerlé, 2002, p. 176).

64. Didier BOUYER, « Changer le comportement trop consommateur des habitants », *Territoires*, 425 (2), 2002, p. 32.

65. Voir à ce propos Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Editions de Minuit, 1979, chapitre 8, « Culture et politique », et « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ politique », *ARSS*, 36-37, 1981, p. 3-24.

66. Daniel GAXIE, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, 1978. À Rennes comme à Toulouse (cf. GIRAUD (B.), *Des citoyens en politique, op. cit.*), nombreux étaient

l'animation et la gestion quotidienne de leur association à ceux qui, au contraire, disposaient des ressources nécessaires à un militantisme plus engagé. Un début de professionnalisation s'imposa alors subrepticement à ceux-là mêmes qui avaient constitué leur liste, en 2001 (ou en 1995 parfois) avec la volonté de changer les règles du jeu politique et de développer les mécanismes de la démocratie participative. Ici et là, des groupes de dirigeants officiels des associations s'affirmèrent progressivement, souvent à leur grand regret : des individus anciennement engagés au sein de partis ou de syndicats et donc disposant de savoir-faire militants, des membres de professions permettant une certaine autonomie, une souplesse dans la gestion du temps, des individus diplômés possédant certaines qualités d'expression, etc. À Toulouse, les élus constataient avec une grande déception qu'ils étaient en train de devenir des représentants « normaux », auxquels les électeurs pensaient avoir conféré un mandat, et non pas, comme ils le désiraient, de simples relais entre citoyens et pouvoir.

À l'issue de ces quelques développements comparatifs, on ne peut que conclure sur l'ambivalence des processus de politisation/dépolitisation à l'œuvre dans le champ politique institutionnel. La valeur conférée à la politisation s'est érodée au fil des crises de la démocratie représentative. S'il demeure des contextes où se prétendre politique est une manière de se grandir, c'est plus souvent l'inverse qui est vrai. Le meilleur moyen de séduire les électeurs peut consister à prendre ses distances avec la politique, par exemple pour en appeler à un ressourcement de la démocratie : position frontalière inconfortable et instable (un pied dans la politique; un pied en dehors), position souvent provisoire, mais stratégie parfois gagnante : l'ambiguïté peut être électoralement payante. Quant aux tentatives plus radicales encore pour aborder le champ politique en rupture avec les règles en vigueur dans celui-ci (être candidat sans programme, sans organisation, sans vouloir être élu, sans idéalisation du suffrage universel...), elles paraissent structurellement intenables. Comme si, à ce niveau d'ambiguïté, la chute d'un côté ou de l'autre de la frontière était inévitable...

ceux qui avouaient « avoir du mal à suivre la discussion » lors des débats relatifs à des questions précises telles que l'immigration, la double peine, la réforme des retraites, etc. Ces mécanismes se retrouvent également dans les conseils de quartiers. Ainsi Loïc BLONDIAUX a-t-il constaté, dans le XX^e arrondissement parisien, que « ce sont en priorité les populations les mieux intégrées socialement et les mieux formées intellectuellement qui font vivre ce type de dispositif, y investissent leur énergie et y exercent leur compétence » (« Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements*, 18, 2001, p. 48).

Des disputes ordinaires à la violence politique L'analyse des controverses et la sociologie des conflits

Francis CHATEAURAINAUD

École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris
Groupe de Sociologie pragmatique et réflexive (GSPR)

Les changements de paradigme qui ont marqué les sciences sociales depuis les années 1980 ont considérablement modifié les catégories et les outils d'analyse de ce qu'une longue tradition avait rangé sous le terme de « conflit »¹. Si le « conflit social » a été construit très tôt comme un objet central de la sociologie, au point de saturer l'espace conceptuel de la discipline jusqu'à la fin des années 1970, les nouveaux sociologues ont renvoyé la notion de conflit aux appareils critiques hérités du marxisme. Dans la plupart des analyses, le conflit est devenu synonyme de l'échec d'une politique ou d'une communication publique, quand il n'est pas assimilé à l'effet, forcément négatif, d'une « résistance au changement » de catégories sociales en perte de vitesse². En sociologie et en sciences politiques, l'imposante littérature qui a traité de l'« espace public » puis de la « démocratie délibérative » a ainsi manifesté une nette préférence pour les modèles de l'accord et du consensus, de la coordination et de la justice, en donnant des acteurs animés par le souci du « bien commun »³. Dans cette littérature, toute action publique étant soumise à une contrainte de légitimité, elle suppose la formation d'un accord de portée très générale ou, à défaut, la production d'un compromis acceptable, permettant de lier des acteurs hétérogènes à des valeurs et des intérêts communs. D'où la prolifé-

1. Simmel considérait le conflit comme une des formes majeures de structuration du lien social. Georg SIMMEL, *Le Conflit*, Paris, Circé, 1995.

2. Pour une entreprise récente de réhabilitation du conflit sur le terrain de la sociologie du travail, voir J.-M. DENIS (dir.), *Le conflit en grève ? Tendances et perspectives de la conflictualité contemporaine*, Paris, La Dispute, 2005.

3. Une archéologie des modèles de l'accord qui ont dominé les nouvelles sociologies entre le milieu des années 1980 et le début du XXI^e siècle, pourrait prendre appui sur les lectures successives qui ont été faites des œuvres de John Rawls, de Jürgen Habermas et de Paul Ricoeur.